

Resp. client:
N° commande.
N° client:
Pers. cont.:
Tél.: -
Fax: -
GSM: 0498 159146
e-mail: bastinjeanluc@gmail.com



OCB vzw
Member of OCB Group

ProKo.: LS01
N° rapport : 6507854
N° rapp. prov.:
Date: 10/09/2025

Client / Mandant :
BASTIN JEAN LUC
RUE DE DOLEMBREUX 48
4130 ESNEUX

Département: ELE

RAPPORT DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ÉLECTRIQUE BT ou TBT
(Livres 1 - AR 08/09/2019) - Direction général de l'Energie
(exécuté sous l'accréditation BELAC INSP-205 suivant procédure QPRO/ELE/001, §7.3)

IDENTIFICATION

Organ. de contrôle: OCB vzw, Kon. Astridlaan 60, Kontich 2550, BE0404.312.034 Agent-visiteur: 473 MOSBEUX ALEX
Nom: BASTIN JEAN LUC Adresse: BASTIN JEAN LUC
Propriété / exploit./gestionn.: RUE DE DOLEMBREUX 48 RUE DE DOLEMBREUX 48
4130 ESNEUX 4130 ESNEUX
Nom: BASTIN JEAN LUC Adresse: BASTIN JEAN LUC
Installat. / respons. travaux: RUE DE DOLEMBREUX 48 RUE DE DOLEMBREUX 48
4130 ESNEUX 4130 ESNEUX
Adresse installation: BASTIN JEAN LUC RUE DE DOLEMBREUX 48 ESNEUX T.V.A.:
4130 Cabine HT - privée: NON
Type installation: unité d'habitation Appareil/Install. ID:
EAN nr.: NF Gestionn. Rés.: RESA Compteur: 6154375 Compteur nuit : ////

CONTROLE

Base: AR du 8/09/2019 établissant le livre 1 sur les installations électriques à basse tension et à très basse tension.
Type: visite de contrôle (chap. 6.5)
visite de contrôle vente ancienne installation (chap. 8.4.2)
Date installation: ☒ < 01/10/1981 ☒ ≥ 01/10/1981 et < 01/06/2020 ☒ ≥ 01/06/2020 et < 01/06/2023 ☐ ≥ 01/06/2023 ☐ ≥ 01/03/2025
Dérogations: partie 8: appliqué et sous-sect. 6.5.8.1, points: 1, 2 et 3 (1: extra Diff.; 2: prises de cour.; 3: douche/bain)
Date: 08/09/2025 Contrôle suivant dans 300 mois, ou avant le 30/09/2050

Contenu: Sauf stipulation contraire, les appareils et machines raccordés à l'installation fixe, ne font pas partie de l'inspection.
Le présent contrôle porte sur les parties aisément accessibles et visibles de l'installation et exclu les parties cachées tel que les cloisons, les faux-plafonds, etc.

INSTALLATION

Présence tension: présente Raccordement: réseau aérien Fourreau: //// Plaque d'isolat.: ////
Tension nominal: 3N400V Protection max.: //// Protection princip.: GRD25A Interr. princip.: interr. diff. général
Liaison comptage-coffre de repart.: type câble: VFVB nombre conduct.: 4 section: 10 mm²
Câble de raccordement au réseau: type câble: VFVB nombre conduct.: 4 section: 10 mm²
Prise de terre genre: individuelle accessibilité: en ordre - sectionn. de terre commune est accessible
Électrode de terre: type: barres section: 10 mm²
Interrupteur Diff.: général: 4p 40A/300mA supplémentaire: 4p 40A/30mA
Schéma unifilaire et plan de position: voir annexe références: ////
Exécutée conform. aux schémas et plan: en ordre État du matériel fixe ou - à pose fixe: p.a.
Installations spéciaux: ☐ photovoltaïque ☐ piscine ☐ sauna ☐ aliment. véhic. électrique ☐ -
Ne sont pas encore ☐ cuisine ☐ salle de bains ☐ chauffage central ☐ compteur de gaz ☐ compteur d'eau
placés: ☐ luminaires ☐ principale - ☐ supplémentaire liaison équipotentielle
Nombre de tableaux: 1 Nombre de circuits terminaux, incl. réserve: VOIR SCHEMAS

RESULTATS

Résist. d'isolem. général: 10 MOhm Résistance de dispersion: 26 Ohm
Bouton d'essai diff.: en ordre Boucle de défaut: en ordre Continuité PE et liaison équipotential: en ordre
Protection contre les chocs électriques: contact direct: en ordre contact indirect: en ordre
Protection contre la surintensité: en ordre Protection des appareils classe I fixe ou à poste fixe: p.a.

CONSTATATIONS - Note (N) - Remarque (O) - Infraction (I) - les numéros réfèrent aux infractions standardisées

1/2

N	Néant
I	Néant

CONCLUSION

■ L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 de l'arrêté royal du 8 septembre 2019.
Le prochain contrôle est à effectuer **au plus tard à la date du suivant contrôle mentionnée ci-dessus**.
Les schémas unifilaires et les plans de position de l'installation ont été datés et signés. Les bornes d'entrée du ou des dispositif(s) courant différentiel à l'origine de l'installation sont scellées.

Pour le Directeur Technique,



Le contrôleur

CONSEILS / PRESCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

Lisez les prescriptions réglementaires par ce lien: https://www.ocb.be/documenten/2020/Information_prescriptions_reglementaires.pdf

POUR OCB MOSBEUX ALEX 0493/246156